

## Règlement du parcours compact 3 trous

---

Les dispositions suivantes s'appliquent aux joueuses et joueurs utilisant le parcours compact 3 trous du golf de Royat Charade

1. Le Parcours 3 trous est ouvert à toutes et à tous. Des clubs sont disponibles à la location à l'accueil du golf
2. Les balles de practice ne sont pas autorisées sur le parcours 3 trous (sauf en cas d'entraînement ou de cours avec le Pro)
3. Il est autorisé de s'entraîner sur toute partie du parcours 3 trous (approches, sorties de bunker, putting, ...), mais la priorité sera donnée aux joueuses et joueurs qui « tournent » sur les 3 trous
4. En cas de balle égarée sur le practice, être très prudent pour aller la récupérer et s'assurer de l'absence de risque avec les joueurs qui se trouvent au practice. C'est en particulier le cas sur la droite du green du 1<sup>er</sup> trou
5. Remettre en place les divots sur le parcours, relever les pitches sur les greens, et ratisser ou aplanir le bunker d'entraînement après utilisation
6. De manière générale, faire attention à la sécurité des autres joueurs qui se trouvent sur le parcours. En cas de risque d'atteinte de ces joueurs, s'abstenir de frapper la balle et patienter